



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

**Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-Direction des Politiques de Formation
et d'Education**

Bureau des Formations de l'Enseignement Technique
et des Partenariats Professionnels

1 ter avenue de Lowendal

75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Claire BOUSQUET et Marc CHAUCHARD

Tél : 01.49.55.45.83 et 01.49.55.42.69

Fax : 01.49.55.40.06

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/N2007-2033

Date: 14 mars 2007

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

 Nombre d'annexes : 2

Objet : Mise en ligne de la consultation des projets de référentiels du baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA) et du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole » (BP REA).

MOTS-CLES : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, BREVET PROFESSIONNEL, REFERENTIELS

Destinataires

Pour exécution :

- Administration centrale
- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt
- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM
- Inspection générale de l'agriculture
- Hauts-commissariats de la République des TOM
- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts
- Inspection de l'enseignement agricole
- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

Pour information :

- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

I – Le cadrage de la rénovation et l'organisation des travaux

Comme prévu dans le IV schéma prévisionnel national de l'enseignement agricole, la rénovation du baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (Bac Pro CGEA) et du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) a été engagée.

La note de cadrage du 27/09/2006 en a défini les orientations.

Les objectifs retenus pour ces deux rénovations sont de :

- Donner une réponse aux attentes des jeunes et des adultes,
- Mettre en cohérence les objectifs visés avec les évolutions en cours de l'agriculture,
- Définir un tronc commun offrant au futur diplômé un corps de connaissances l'accompagnant dans son parcours professionnel,
- Mieux articuler formation, modalité de délivrance des diplômes et évolution du parcours à l'installation.

Les travaux d'écriture du **référentiel professionnel** ont été réalisés par les Délégués Régionaux à l'Ingénierie de Formation (DRIF).

Le **référentiel de compétences** résulte du travail commun aux DRIF et à l'Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD).

Ces deux référentiels ont été examinés en sous commission « Production agricole » de la Commission Professionnelle Consultative.

Pour le référentiel professionnel du **Bac Pro CGEA**, conformément à la note de cadrage, la rénovation porte sur les modules de spécialité MP11, MP12, MP111, MP112, MP113, MP121, MP122, MP123, MP131, MP132, MP133, MP134, MP141, MP142, MP143 et MP144 ainsi que sur les modules professionnels MP2 et MP4. Les travaux d'écriture ont été conduits par des inspecteurs de l'enseignement agricole avec le concours d'enseignants. Le référentiel d'évaluation a été partiellement modifié pour prendre en compte les évolutions d'architecture et de contenus.

Au cours de ces mêmes séminaires, l'ENESAD, accompagnée de formateurs, a écrit le **référentiel d'évaluation** du **BPREA** en unités capitalisables.

Ces référentiels, pour le Bac Pro CGEA et pour le BP REA, ont été examinés en sous commission « production agricole ».

II – Les résultats présentés à la consultation générale

Les projets mis en ligne sont les suivants :

- Un **référentiel professionnel** commun aux deux diplômes, prenant en compte les nouveaux aspects du métier de responsable d'exploitation agricole.

- Un **référentiel de compétences** commun aux deux diplômes, composé de fiches rassemblant les éléments qui caractérisent les compétences exprimées dans l'exercice du métier. Ces éléments ont été obtenus grâce à l'analyse de situations de travail reconnues par les professionnels comme particulièrement révélatrices de la compétence du responsable d'exploitation agricole. Le référentiel de compétences ne se réfère donc pas à la totalité des activités qui sont décrites le référentiel professionnel.

Ce référentiel de compétences facilite l'accès aux diplômes par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

- Pour le **Bac Pro CGEA**,

- Une nouvelle architecture comportant **4 options** : Systèmes à Dominante Cultures, Système à Dominante Elevage, Elevage et Valorisation du Cheval, Vigne et Vin.

- Les volumes horaires sont de 1680 heures de formation en établissement (1036 h en classe entière, 420 à 434 h en effectif réduit, 210 à 224 h en pluridisciplinarité), 14 à 16 semaines de stage (dont 8 en stage individuel ou collectif en milieu professionnel, 7 à l'initiative de l'établissement et 1 en stage collectif « insertion professionnelle »).

- Les enseignements permettant l'exercice des compétences communes à tous les responsables d'exploitation agricole, sont développés : pilotage du système d'exploitation, organisation et management, commercialisation des produits, gestion économique et administrative, insertion dans les réseaux professionnels et territoriaux.
- Une marge d'initiative est laissée aux établissements : Module(s) d'Adaptation Professionnelle (MAP) écrits par les établissements et validés par les DRAF.
- L'évaluation des compétences professionnelles est renforcée dans les modalités de l'examen.

Pour le **BP REA**,

- Une architecture fortement remaniée du référentiel d'évaluation, comportant **12 Unités Capitalisables** (UC) dont 2 UC générales, 6 UC professionnelles (pilotage de l'exploitation agricole) et 2 UC techniques au choix dans une liste nationale dont une au moins de production, et 2 UCARE (unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi).
- Il est créé une possibilité de **stage en milieu professionnel** d'une durée modulable.
- L'évaluation se rapproche de situations professionnelles et comporte des objectifs de régulation.
- L'UC « projet professionnel » peut prendre en compte un projet d'installation ou de salariat.

III – Les objectifs et le calendrier des consultations

La mise en ligne des différents référentiels a pour objectifs d'informer les équipes des modifications envisagées, de recueillir leur avis pour amender et compléter le projet.

La **consultation générale** des personnels de l'enseignement agricole est prévue :
du **19 mars 2007 au 6 avril 2007**.

Durant cette période, les référentiels du Bac Pro CGEA et du BP REA seront accessibles sur CHLOROFIL à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-reglementaires/referentiels-et-grilles-horaires.html>

L'ensemble des remarques devra être transmis exclusivement par e-mail à l'adresse dger.bfftp@educagri.fr

à l'aide des **formulaire de réponse** chargeables avec les documents à consulter.
Les réponses doivent être retournées avant la fin de la consultation.

L'ensemble du projet de rénovation, après prise en compte de la consultation, sera examiné par :

- la Commission Professionnelle Consultative du 3 mai 2007,
- le Comité Technique Paritaire Central du 31 mai 2007
- le Comité National de l'Enseignement Agricole du 14 juin 2007.

Pour le Bac Pro CGEA, le Conseil Supérieur de l'Education donnera son avis le 5 juillet 2007.

IV – L'accompagnement

L'accompagnement à la mise en œuvre de ces rénovations sera conduit tout au long de l'année scolaire 2007-2008.

La mise en place des deux diplômes rénovés est prévue pour septembre 2008.

Le chargé de la Sous-Direction

Alain SOPENA

ANNEXE 1



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des formations de l'enseignement technique et des partenariats professionnels

CONSULTATION GÉNÉRALE SUR LES PROJETS DE RÉFÉRENTIELS DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL CGEA

NOM - PRENOM : ou ÉTABLISSEMENT	RÉGION :
(merci de cocher la case correspondante)	
<input type="checkbox"/> ÉQUIPE PEDAGOGIQUE	
<input type="checkbox"/> ENSEIGNANT	
<input type="checkbox"/> ÉLÈVE	
<input type="checkbox"/> PARENT D'ÉLÈVE	
<input type="checkbox"/> DIRECTION D ÉTABLISSEMENT	
<input type="checkbox"/> BRANCHE PROFESSIONNELLE	
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser) :	
RÉPONSE RÉDIGÉE INDIVIDUELLEMENT	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
RÉPONSE RÉDIGÉE COLLECTIVEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT OU DE L'ASSOCIATION :

Pour une bonne utilisation de vos remarques, merci **d'organiser votre réponse à partir du plan ci-dessous**, en faisant clairement ressortir vos propositions :

1 - OBSERVATIONS PORTANT SUR L' ENSEMBLE DU PROJET

ARCHITECTURE GENERALE :

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

RÉFÉRENTIEL DE COMPETENCES

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION : MODULES PROFESSIONNELS COMMUNS

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION : MODULES PROFESSIONNELS OPTIONNELS

GRILLES HORAIRES :

STAGES :

PLURIDISCIPLINARITE et MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

DIVERS :

2 - OBSERVATIONS PORTANT SUR UN MODULE

MODULE N° :
(Une fiche par module)

OBJECTIF(s) N° :

CONTENUS :

VOLUMES HORAIREs:

MODALITES PEDAGOGIQUES :

ANNEXE 2



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des formations de l'enseignement technique et des partenariats professionnels

CONSULTATION GÉNÉRALE SUR LES PROJETS DE RÉFÉRENTIELS

DU Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole BP REA

NOM - PRENOM : ou ÉTABLISSEMENT	RÉGION :
(merci de cocher la case correspondante) <input type="checkbox"/> ÉQUIPE PEDAGOGIQUE	
<input type="checkbox"/> FORMATEUR	
<input type="checkbox"/> APPRENTI	
<input type="checkbox"/> STAGIAIRE	
<input type="checkbox"/> DIRECTION D ÉTABLISSEMENT	
<input type="checkbox"/> BRANCHE PROFESSIONNELLE	
<input type="checkbox"/> AUTRES (préciser) :	
RÉPONSE RÉDIGÉE INDIVIDUELLEMENT	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
RÉPONSE RÉDIGÉE COLLECTIVEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT OU DE L'ASSOCIATION :

Pour une bonne utilisation de vos remarques, merci **d'organiser votre réponse à partir des fiches ci-dessous**, en faisant clairement ressortir vos propositions. Les remarques sur les UC doivent figurer sur la fiche 2, une fiche par UC.

1 - OBSERVATIONS PORTANT SUR L' ENSEMBLE DU PROJET

REFERENTIEL PROFESSIONNEL

RÉFERENTIEL DE COMPETENCES

ARCHITECTURE

RÉFÉRENTIEL D'EVALUATION

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

MODALITES D'EVALUATION

DIVERS :

2 - OBSERVATIONS PORTANT SUR LES UC

UC

(une fiche par UC)

REMARQUES GENERALES

REMARQUES SUR LES OBJECTIFS, LES POINTS SUR LESQUELS PEUT PORTER L'EVALUATION, LES ATTENDUS

MODALITES D'EVALUATION :